



# RÉFORMES TERRITORIALES COMPARÉES ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE : QUELS ENSEIGNEMENTS PEUT-ON TIRER ?

17 septembre 2015 à Marseille

## OBJECTIFS

Cette journée d'actualité a pour objectif de vous permettre de:

- Apporter des éléments de comparaison des réformes territoriales en cours en France et en Italie.
- Donner aux futurs porteurs de projets de coopération territoriale européenne de la frontière italo-française (programmes opérationnels Alcotra, Marittimo, Interreg MED et IEV bassin méditerranée) des éléments de connaissance de la gestion publique comparée italo-française et de l'évolution des réformes institutionnelles.

## PUBLIC

Tout public intéressé

## INTERVENANTS

**M. Robert BOTTEGHI**, praticien de la coopération transfrontalière italo - française

**M. Enrico MARTIAL**, directeur de l'agence de coopération et de développement (Turin- Italie)

**M. Jack HEBRARD**, administrateur territorial - maître de conférence associé.

Université de Nice Sophia- Antipolis (faculté de droit et de science politique)

## LIEU

CNFPT antenne de l'aire marseillaise

1, rue Lanthier

Marseille 3<sup>ème</sup> arrondissement

GPS : 43°18'27" - 5°22'20"

Méto : ligne 2 - station Désirée Clary

Tramway : ligne 2 - stations Gantès ou Joliette

Bus : ligne 55 - station Joliette

Horaires : 9h00 - 16h30

## CONTACTS

Conseiller formation

Aura Perez

Tél. : 04 91 24 60 09

[aura.perez@cnfpt.fr](mailto:aura.perez@cnfpt.fr)

Contact et suivi

Cathy VERVAEKE

Tél. : 04 94 08 96 05

Fax : 04 94 08 96 50

[servicegfr@cnfpt.fr](mailto:servicegfr@cnfpt.fr)



DÉLÉGATION RÉGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

# RÉFORMES TERRITORIALES COMPARÉES ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE : LE 17 SEPTEMBRE 2015

## QUELS ENSEIGNEMENTS PEUT-ON TIRER ?

### PROPOS INTRODUCTIF

L'organisation territoriale actuelle de la France est empreinte de son histoire ancienne, de son État à l'origine fortement centralisée, des différents mouvements de déconcentration et de décentralisation et de réelles difficultés pour les populations à s'adapter aux évolutions contemporaines.

L'organisation territoriale actuelle de l'Italie est issue d'une histoire récente, construite sur une base régionaliste, avec un État moins présent qui partage avec les Régions la compétence législative, et avec un nombre de communes nettement plus faible qu'en France. Or au même moment, ces deux grands États voisins sont engagés dans nouvelle étape d'évolution de leur architecture administrative institutionnelle, dans un cadre de plus stricte gestion des ressources publiques, sur des bases qui à première vue semblent plutôt voisines. Quels enseignements en tirer ?

### PROGRAMME

9h00 : Accueil

9h15 : Présentation de la journée  
Matin 9h30-12h15

- **Introduction sur le système politico-administratif italien : regards croisés italo-français**
- **L'autonomie locale en Italie**

M. Robert BOTTEGHI

- **Les réformes territoriales en Italie : effacement des Provinces, partage des compétences, nouveau sénat territorial**

M. Enrico MARTIAL

Échanges entre participants et intervenants

Après-midi 13h30-16h30

- **Les réformes territoriales françaises**

M. Jack HEBRARD

- **Éléments de comparaison des réformes territoriales italo-françaises : l'exemple de la réforme des provinces italiennes**

M. Enrico MARTIAL

- **Table ronde / échanges entre participants et intervenants autour des 3 thématiques suivantes :**
  - Répartition et conflits des compétences entre établissements publics/collectivités
  - Quel(s) accompagnement(s) pour les agents ? (vie syndicale, association, formations...)
  - Les réformes territoriales à travers le regard des médias et des citoyens ?

16h15-16h30 : Conclusion et bilan de la journée

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Plusieurs modalités :

- Inscription en ligne (à privilégier) auprès de votre service formation sur le site :

<https://inscription.cnfpt.fr>

- Envoi par e-mail du bulletin d'inscription scanné à : [servicegfr@cnfpt.fr](mailto:servicegfr@cnfpt.fr)
- Envoi par fax du bulletin d'inscription au 04 94 08 96 50.

**Date limite d'inscription le 08/09/2015**  
**Code RIRF1001**

Attention : l'inscription validée par la collectivité vaut acceptation dans la limite des places disponibles (100). Un e-mail de confirmation est adressé la semaine précédant la manifestation.

**CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**  
**DÉLÉGATION RÉGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**  
**CHEMIN DE LA PLANQUETTE CS 90578 - 83041 TOULON CEDEX**  
**T : 04 94 08 96 00 - F : 04 94 08 96 50**  
**WWW.CNFPT.FR**



**Bulletin d'inscription**

Date limite d'inscription le **08/09/2015**

**RÉFORMES TERRITORIALES COMPARÉES ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE : QUELS ENSEIGNEMENTS PEUT-ON TIRER ?**

Jeu 17 septembre 2015 à Marseille - Code : RIRF1001

(à compléter en majuscules)

Mme  M.

Nom.....

Prénom.....

Nom de naissance.....

Né(e) le ..... à .....

Adresse personnelle.....

Code postal ..... Ville.....

Téléphone professionnel.....

Courriel (obligatoire).....

Collectivité.....

Adresse professionnelle.....

Code postal ..... Ville.....

Fonction.....

Depuis le.....

Service.....

Grade.....

Date d'entrée dans le grade.....

Catégorie  A  B  C

Formation de professionnalisation

Formation de perfectionnement

- 1er emploi
- tout au long de la carrière
- prise de poste à responsabilité

### INFORMATIONS PRATIQUES

Repas  Oui  Non

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge, seul le repas est offert ou indemnisé à hauteur de 11 €.

Afin de faciliter le bon déroulement de votre formation et si des besoins d'aménagements particuliers liés à un handicap sont nécessaires, merci de cocher cette case

Le..... à .....

Signature..... Visa de l'autorité territoriale.....